



Cahier des charges d'organisation Coupe Auvergne Rhône-Alpes DH



1 Définition :

Le comité Auvergne-Rhône-Alpes organise une **Coupe Auvergne-Rhône-Alpes de Descente VTT** et une épreuve pour le **Championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes DH**.

Seules les associations affiliées à la Fédération Française de Cyclisme peuvent prétendre à l'organisation d'une épreuve DH régionale. Dans le cas contraire, elles peuvent faire appel à un club support affilié à la FFC.

Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés FFC pour les licences suivantes :

Compétitions : *Jeunesse, Elite, Open et Access*

Les épreuves AURA DH-Cup sont ouvertes aux pilotes **non licenciés** via la prise d'un *pass' découverte* ou assurance pratiquants occasionnels prise par l'orga.

Les coureurs étrangers peuvent participer s'ils possèdent un n° de licence UCI.

Programme général des épreuves : (cf règlement AuRA Dh)

- **Samedi** : Entraînements obligatoires médicalisés (2 recos minimum) - **Dimanche** : Warm-Up*, Compétition en deux manches et remise des prix.

* Le warm-up reste à la discrétion de l'organisateur.

Les inscriptions se feront obligatoirement en ligne via la plate-forme d'inscription de la FFC :

https://maj.fcc.fr/a_VTT/aura/EngInd_fr/Eng_vtt_Ind_fr.asp

2 Parcours : (voir guide du traceur)

La zone de départ doit être couverte.

Plutôt que sur la force physique et l'engagement des coureurs, l'accent doit être porté sur leur habileté technique.

La longueur du parcours et la durée de l'épreuve sont fixées comme suit :

- Le meilleur temps de course compris entre 2 et 5 minutes - Longueur du parcours entre 1400 et 3500 mètres

Le parcours doit être balisé par un ruban type rubalise de part et d'autre de la piste sur toute sa longueur. Le parcours doit être matérialisé à l'aide de piquets non métalliques, de préférence en PVC, bois ou bambou (piquets de slalom), d'une hauteur de 1,5 à 2 mètres (dans les zones dépourvues de supports tel que des arbres par exemple).

Les obstacles sur le parcours, les plus exposés aux heurts des concurrents (arbres, souches, rochers, barres rocheuses...) seront équipés de protection pour amoindrir le choc.

Sauts et franchissements : Une échappatoire devra être mise en œuvre pour toute partie ne passant pas « à l'enroulé »

Sur le parcours, les bottes de paille, filets de chantier plastique, filets de ski, clôtures rigides ou barrières métalliques sont INTERDITS !

Zone d'arrivée : Une zone de freinage d'au moins 30 mètres doit être prévue après la ligne d'arrivée. Cette zone doit être libre de tout obstacle, protégée et entièrement fermée au public. La sortie des coureurs doit être prévue de façon à ce que le concurrent roule au pas.

Les nouvelles pistes DH devront être **homologuées** par un délégué technique désigné par la commission DH.

3 Les signaleurs

Dans la mesure du possible, les signaleurs doivent se placer de façon à être dans la ligne de vision directe des signaleurs les plus proches.

Les commissaires fédéraux peuvent abaisser le départ de l'épreuve s'ils jugent que le nombre ou la disposition des signaleurs n'est pas conforme au bon déroulement de l'épreuve.

Lors de l'épreuve, tous les signaleurs doivent être porteurs :

- D'un sifflet. Pendant les entraînements et la course, ils signalent d'un coup de sifflet bref le passage des pilotes. Ceci permet aux pilotes de savoir si il va être rattrapé et au signaleur suivant qu'un pilote se présente à lui.
- d'un drapeau qui doit être agité en cas de chute pour prévenir les autres coureurs qu'ils doivent ralentir.

Les signaleurs qui sont témoins d'un accident grave doivent :

- Stopper l'évolution des pilotes arrivant de l'amont du parcours.
- Le signaler immédiatement par radio au coordinateur des signaleurs qui informe aussitôt les commissaires, le directeur de l'organisation, et l'équipe médicale.
- Les signaleurs doivent chercher à évaluer immédiatement l'état de la victime tout en restant en contact radio avec le médecin

Contrôle

Les signaleurs doivent lors de la course veiller à ce que les pilotes respectent le parcours.

Chaque concurrent doit évoluer entre les rubalises matérialisant le parcours sans en sortir.

En cas de sortie, le concurrent doit revenir sur le parcours à l'endroit où il l'a quitté. En cas de non-respect de cette règle, le signaleur doit avertir le commissaire en lui indiquant le numéro de plaque du pilote concerné.

4 Secours

Outre les obligations réglementaires l'organisateur doit :

Pour chaque épreuve, mettre en place les moyens nécessaires, qu'ils soient matériels, humains ou logistiques, pour permettre la prise en charge et l'évacuation rapide des blessés à partir de n'importe quel point du parcours, soit au minimum :

- Un médecin (avec sac urgences + Véhicule dédié) - Une équipe PSE2 + matériels

Ce dispositif doit être opérationnel aussi bien lors des entraînements que des manches de compétitions.

Des véhicules doivent être disponibles pour rejoindre rapidement les zones difficiles. Les zones à risques potentiels doivent être au préalable clairement identifiées et être rendues accessibles aux véhicules de secours.

Le dispositif de secours sera présenté au président du collège des commissaires pour avis. En cas de manquement grave aux règles de sécurité, celui-ci sera habilité à annuler l'épreuve.

Informez officiellement les services hospitaliers, et SMUR ainsi que les services d'évacuations les plus proches (pompiers).

Dans le cas où votre épreuve nécessite une autorisation préfectorale, les secours devront être assurés par un organisme agréé.

5 Transmission

Un nombre suffisant de poste « talkie-walkie » devra couvrir les communications sur l'ensemble du parcours entre :

- les 2 commissaires
- l'ensemble des secouristes
- l'ensemble des signaleurs

6 Droits Fédéraux

Inscription de l'épreuve :

L'organisateur versera au Comité AURA FFC 237.50 € de droits d'organisation et sera publié dans le calendrier officiel Auvergne Rhône-Alpes .Les éléments doivent être communiqué via la feuille « détails d'organisation »

Part fédérale sur les engagements

La part du Comité AURA FFC sur les droits d'engagements des pilotes sera de 7.70€ par pilotes (4€ pour U15 /4.70€ pour U17 /7.70€ pour les autres)

Pour 2026 les engagements pilotes sont de 32€ pour les U15 et les femmes , 39€ pour les autres .

Indemnités dues aux officiels de course

Le nombre d'officiels de course désigné par le Comité AURA FFC sera de deux commissaires. Ces officiels seront indemnisés et pris en charge (vacations, repas, hébergement) par l'organisateur local sur les bases du tarif fédéral en vigueur en 2026.

- 1 à 120€
 - 1 à 140€ (président de jury)
-

Classements et récompenses Chaque catégorie présente sera récompensée, jusqu'au troisième, au cours des remise des prix.

Pour les manches de Coupes , l'organisateur a libre choix des récompenses qu'il pourra attribuer et d'établir en plus un classement scratch homme et dame de l'épreuve.

Pour le Championnat Régional, le Comité dote l'épreuve avec les maillots et médailles de chaque catégorie.

L'organisateur est libre d'y ajouter ses propres dotations ainsi qu'un classement scratch homme et dame de l'épreuve.

6 Locaux

L'organisateur devra disposer :

- d'un espace couvert afin de procéder à la remise des plaques de course.
- d'un espace couvert de premier secours à proximité de la raquette d'arrivée.
- d'un espace privatif pour assurer un éventuel contrôle antidopage.
- d'un panneau d'affichage abrité, large et espacé pour la communication et l'affichage aux concurrents.

7 Chronométrage

L'organisateur de l'épreuve s'engage à prendre le prestataire chrono désigné par la commission DH AuRA dans le but d'assurer un suivi du classement régional sur l'ensemble de la saison . Coût 1806 € à régler à YAKA Chronométrage pour l'utilisation de transpondeurs (1950 € avec le chrono intermédiaire) .

L'organisateur devra fournir la liste des engagés à jour mentionnant impérativement le n° de licence FFC des participants ainsi que les logos devant figurés sur la liste des résultats.

8- Communication

L'organisateur s'engage à fournir à la commission DH tous les éléments nécessaires à la communication de son événement : page événement FB ,visuels divers, programme de l'épreuve ,site internet ,vidéos & photos ,etc...

Tout ceci sera mise en ligne sur le site web DH AuRA <https://gravity-auvergnerhonealpescyclisme.com/> ainsi que la page Facebook de la Commission DH AuRA (3200 abonnés).

ANNEXE

Pour une bonne organisation :

- Sanitaires en suffisance et à proximité du site
- Sonorisation et animation sur la raquette d'arrivée
- Signalisation et fléchage du site.
- Parking suffisamment vaste pour accueillir paddock pilotes et parking spectateurs
- Poste de lavage vélo « haute pression » (minimum 6)
- Un poste de ravitaillement en eau au départ et à l'arrivée.

Bénévoles :

Une équipe technique pour la mise en place du tracé, l'entretien de la piste et le maintien du balisage pendant la préparation, les entraînements et les manches chronométrés.

Quatre personnes pour la préparation et la distribution de plaques « coureurs » en salle d'inscription.

Des personnes pour assister les commissaires de course et le chronométrage pendant les épreuves chronométrés :

- un appel pilote pour le départ
- un bénévole pour récupérer les transpondeurs
- un assistant au listing d'arrivée

Signaleurs en quantité suffisante pour la sécurisation des parcours, équipés de drapeaux, de chasubles, de sifflets (obligatoire) et en nombre suffisant (entraînements et compétition). A titre indicatif 20 à 30 signaleurs de piste de descente (entraînements et compétition).

Prendre en charge les repas (en quantité et qualité satisfaisante) des personnels bénévoles.

Programme de Course préconisé d'une AURA DH-Cup:

Vendredi (facultatif):

Accueil des pilotes Remise des plaques de course /Track Walk

Samedi :

- Remise des plaques de course de 9h à 13h
- Track Walk en matinée (facultatif)
- Entraînements de 10h à 17h/18h avec coupure ou non

Dimanche

- 9h à 9h45 Warm-Up (Facultatif)
- 10h Première Manche
- 14h Seconde Manche
- 16h30 Podiums

Plaques

Le comité Auvergne Rhône-Alpes fournit à chaque épreuve son jeu de 200 à 300 plaques de course personnalisées pour chaque épreuve avec un pourtour de couleur :

- **ROSE** pour les dames (n° 100 à 120)
- **JAUNE** pour les Minimes (n°270 à 290) **JAUNE/ROSE** pour les U15 Dames.(n° 291 à 300)
- **BLANC** pour les autres catégories (de 1 à 99 et de 121 à 269)
- **BLEUE** pour les ouvriers (3 plaques A,B et C)

Les logos pour personnaliser la plaque seront à fournir 2 mois avant le début de l'épreuve pour tenir compte des temps de réalisation, fabrication et livraison.

Exemple de plaques coupe Auvergne Rhône-Alpes :

